



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200058162-20221115-D20221115_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2022

Publication : 18/11/2022

Le Maire, Jean-Louis MADELON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION N°D20221115_01

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES CONSEILS COMMUNAUX ET DES COMMISSIONS CONSULTATIVES DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Date du Conseil Municipal : **15 novembre 2022**

Date de convocation : 8 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : **59**

Nombre de présents : **34**

Nombre de représentés par pouvoir : **7**

Nombre de votants : **41**

Nombre d'absents : **18**

L'an deux-mille-vingt-deux, le quinze novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELIN Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BERTRE Domice, BLERIOT Damien, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, CLUZEAU Sébastien, DORGERE François, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOUPIL Aurore, HUET Véronique, JOUAN Christèle, LEFEBVRE Pascal, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : GOULLEY Martine (à Laurette PATOUREAUX), LAINÉ Christelle (à Pascal LEFEBVRE), LEMONNIER Estelle (à Denis LOISEAU), MULOT Marie-France (à Dominique DUVOUX), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE), RAFFRAY François (à Michèle DRAPPIER), TAVERNIER Sophie (à Bernard VANDOOREN).

Absents et excusés : BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BURDET Blandine, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, HOARAU Hélène, LECOMTE Alexis, LEMONNIER Stéphane, LEROUUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PERDRIEL Christian, PICCOT Paul, PROFIT Jean-François.

Secrétaire de séance : GOUPIL Aurore.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Qu'il convient de modifier la composition des conseils communaux et des commissions consultatives des communes déléguées suite :
 - o à la démission de M. Guillaume AUZOUX, conseiller consultatif d'Epinay ;
 - o à l'intégration de Mme Marylène BERTIN, conseillère consultative de Bosc-Renoult-en-Ouche ;
 - o à l'intégration de M. Samuel BERTIN, conseiller consultatif de Bosc-Renoult-en-Ouche ;

Décide : à l'unanimité (41 voix pour - 0 contre - 0 abstention) :

- De modifier la composition des conseils communaux et des commissions consultatives des communes déléguées de la manière suivante :

Epinay	2 membres : LEFEBVRE Pascal (maire délégué) LAINÉ Christelle	4 membres : AFEWORK Marc-Eden BOITREL Jean ROGER Aurore STANEK Philippe
---------------	---------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Bosc-Renoult-en-Ouche	2 membres : MONNIER Christelle (maire déléguée) PROFIT Jean-François	4 membres : BOUDOT Marie-Thérèse TORCHET Vincent BERTIN Marylène BERTIN Samuel
------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------



Pour extrait certifié exact,
Le Maire,
Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.